

145-75

COMMISSION relative à l'établissement des
conducteurs d'énergie électrique, autres
que les conducteurs télégraphiques et télé-
phoniques. (N° 33, session extraordinaire 1894.)

Nommée le 13 décembre 1894.

MM.

- 1^{er} BUREAU : BARBEY.
2^e — REYMOND.
3^e — GILBERT GAILLARD.
4^e — GOUJON.
5^e — PREVET. *Secrétaire*
6^e — ADOLPHE COCHERY. *Rapporteur*
7^e — BERTHELOT. *Président*
8^e — LÉONCE DE SAL.
9^e — OUVRIER.



1
Séance du 14 Feb 1894

La Commission se constitue :

sont présents. Mm. Barbey, Reynaud, Gaillon,
Dreux, Cochery, Berthelot, Ourria

M. Berthelot est nommé président.

M. Dreux " " secrétaire.

Les Commissaires exposent les observations
qui ont été faites dans leurs bureaux
en ce qui touche notamment les modifications
proposées par l'art. 3 comme pouvant être
apportées aux installations existantes.

La Commission décide qu'elle prendra
tout d'abord connaissance des procès-verbaux
et des documents administratifs qui ont servi
à élaborer le projet de loi.

M. Cochery accepte les fonctions de
rapporteur et se charge de l'étude
provisoire du dossier des Postes et Télégraphes

A. Dreux

Séance du 11 juin 1894

Sont présents m. m. Berthelot président,
Cochery rapporteur, Ourria, Dreux

M. Cochery donne lecture de son rapport.
M. le Président fait remarques qu'il
ne suffirait pas de placer les conducteurs
d'énergie à 10 mètres au moins de fils
téléphoniques ou télégraphiques

Des conducteurs d'énergie électrique
qui seraient installés à 10 m de fils
héliographiques et parallèles à ces derniers
sur une longueur de un kilomètre
par exemple pourraient servir à
cette échelle à suspendre les dépêches
transmises.

McCochery est autographe de poser son rapport
à Paris est levé.

H. Piret

